

# PLUi OUEST – Secteur 2

## Approbation du PLUi OUEST:

- [Mémoire en réponse – Secteur OUEST](#)
- [Présentation des réponses et modifications – Secteur OUEST \(18 décembre 2019\)](#)
- [Présentation des réponses et modifications – Secteur OUEST \(20 décembre 2022\)](#)
- [Pages visées et signées PLUi secteur OUEST](#)

## LES DOCUMENTS DU PLUI SECTEUR OUEST APPROUVÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019 ET MODIFIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2022

### Les documents opposables sur l'ensemble du PLUi OUEST

- [Le règlement écrit du PLUi OUEST décrit par zones](#)
- [Le règlement cartographique \(zonage\) général du PLUi OUEST](#)
- [Les Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\) du PLUi OUEST](#)
- [5b – Le Droit de Prémption Urbain \(DPU\) – archéologie et retrait gonflement des argiles du PLUi OUEST](#)
- [5c – Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) – pièces écrites du PLUi OUEST](#)
- [5d – Les Servitudes d'utilité Publiques \(SUP\) – pièces graphiques du PLUi OUEST](#)
- [5e – Prescription classement sonore du PLUi OUEST](#)

- [Cartographie des risques du PLUi OUEST](#)

## **Les documents propres au secteur 2 du PLUi OUEST**

- [Règlement cartographique \(zonage\) Brémoy](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Coulvain \(commune déléguée de Seulline\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Jurques \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) La Bigne \(commune déléguée de Seulline\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Le Mesnil-Auzouf \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)
- [Règlement cartographique \(zonage\) Saint-Georges d'Aunay \(commune déléguée de Seulline\)](#)

### Annexes Réseau Graphiques – Eau potable

- [Brémoy](#)
- [Le Mesnil-Auzouf \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)

### Annexes Réseau Graphiques – EU

- [Jurques \(commune déléguée de Dialan-sur-Chaîne\)](#)

## **Les autres documents du PLUi OUEST**

- [Rapport de Présentation partie 1 – Volume 1 Diagnostic du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1a – Volume 2 Justifications du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1b – Volume 2 Evaluation Environnementale du PLUi OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1c – Volume 2 Résumé Non Technique – PBI Secteur OUEST](#)
- [Rapport de Présentation partie 1d – Présentation des](#)

annexes du PLUi OUEST

- Rapport de Présentation partie 1e – Notice demande de dérogation à l’urbanisation limitée Le-Plessis-Grimoult (commune déléguée de Les-Monts-d’Aunay) du PLUi OUEST
- Projet d’Aménagement et Développement Durable (PADD) du PLUi OUEST
- Plan Syndicat d’Adduction d’Eau de Pré-Bocage (SAEPB) du PLUi OUEST
- Ensemble des plans d’adduction d’Eau Potable du PLUi OUEST
- Etude Loi Barnier sur le recul par rapport à l’axe de l’A84 – L111-8 – PBI Secteur Ouest

**Les autres documents du PLUi EST :  
documents liés à la modification  
simplifiée**

- Notice de présentation